

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil de la municipalité de Laverlochère-Angliers**, tenue à la salle de l'église d'Angliers, le 2 août 2021 à 19 h 30 sous la présidence du maire, Daniel Barrette.

Sont présents: Madame Lyna Pine, conseillère;
Madame Manon Perron, conseillère;
Madame Cindy Cotten, conseillère;
Monsieur Bertrand Julien, conseiller;
Monsieur Normand Bergeron, conseiller;

Est absent : Monsieur Claude Lemens, conseiller.

Est également présent: Monsieur Yan Bergeron, secrétaire d'assemblée.

1.- Ouverture de la séance.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée et déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

21-08-115

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bertrand Julien d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et qu'il demeure ouvert à toutes modifications.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

3.- Adoption du procès-verbal du 5 juillet 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance du procès-verbal et de ce fait renoncent à sa lecture;

21-08-116

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyna Pine d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

4.-Période de questions et demandes écrites

Les gens présents dans la salle posent leurs questions.

5.- Revenus

REVENUS JUILLET 2021

Remb. FSST	33.99 \$
Loyer Desjardins	574.88 \$
Location salle	882.04 \$
Pub. Journal	177.50 \$
Location bureau MRC	6 572.82 \$
Mutation	5 431.17 \$
Taxes à rec	2 329.86 \$
Foncières	23 419.86 \$
Aqueduc	3 007.39 \$
Égout	389.59 \$
Traitement des eaux	1 618.28 \$
Mat. Résiduelle	3 939.37 \$
Photocopies	14.40 \$
Intérêts	407.42 \$
Permis	87.98 \$
Location équipement	77.00 \$

Total: 48 963.55 \$

5.1.- Rapport des comptes impayés et déboursés directs :

CONSIDÉRANT que le conseil prend acte de la liste des comptes payés;

CONSIDÉRANT que le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

21-08-117

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyna Pine que les dépenses présentées pour le mois de juillet 2021 soient autorisées pour des factures s'élevant à 152 797.04 \$ des paiements effectués durant le mois pour un montant de 11 924.98 \$ consignés au registre de l'analyse des comptes fournisseurs, en date du 31 juillet 2021, totalisant des dépenses de 164 722.02 \$, plus une somme de 25 032.52 \$ consignée au rapport des salaires nets du 27 juillet 2021, le tout totalisant 189 754.54 \$, ainsi que les frais bancaires mensuels et paiements au niveau de la dette.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

6.- Correspondance.

Aucune correspondance nécessitant une décision

7.- Dossiers municipaux

7.1.- Dossier eau potable

Délai au niveau de la réception de l'enregistreur d'eau en continu pour le secteur Laverlochère, problème d'approvisionnement.

Dans le dossier Angliers, pas de nouvel avancement pour le moment.

7.2.- Suivi projet été 2021

Suivi des différents projets en cours

7.3.- Terrain Lac des Quinze

7.3.1.- Autorisation pour la vente du lot 5 593 575

CONSIDÉRANT la mise en vente aux enchères du lot 5 593 575;

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean-François Boucher a confirmé son intérêt pour l'achat de ce lot;

21-08-118

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Manon Perron de permettre la vente du lot 5 593 575;

QUE le directeur général, Yan Bergeron et le maire, Daniel Barrette soit autorisé à signer tous les documents nécessaires à la vente du lot 5 593 575 pour un montant avec taxe de 56 452.72\$;

QUE le délai de 5 ans pour construire à partir du moment où le chemin sera construit soit accordé à Monsieur Jean-François Boucher comme le stipule la résolution 21-06-93.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

7.3.2.- Remise en vente des terrains n'ayant pas pris preneur

Mise en vente des terrains n'ayant pas pris preneur dans la première semaine d'août.

7.4.- Présentation des états financiers

CONSIDÉRANT que les états financiers de 2020 ont été présentés au conseil municipal de la municipalité de Laverlochère-Angliers;

CONSIDÉRANT que le rapport est expliqué au conseil;

21-08-119

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyna Pine que le rapport financier 2020 de la municipalité de Laverlochère-Angliers est accepté par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

7.5.- Résolution ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréative de petite envergure.

21-08-120

Il est proposé par la conseillère Cindy Cotten d'autoriser la présentation du projet « Des heures de plaisirs pour les sportifs » au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme du soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Laverlochère-Angliers à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse de budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la municipalité de Laverlochère-Angliers désigne Monsieur Yan Bergeron, directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

7.6.- Vente de la tractopelle 416

CONSIDÉRANT l'achat d'un tracteur cette année;

CONSIDÉRANT la mise en vente de la tractopelle 416;

CONSIDÉRANT la réception de 3 soumissions;

21-08-121

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Normand Bergeron que la tractopelle soit vendue à Monsieur Yvon St-Pierre pour un montant de 15 550\$.

QUE le directeur général, Yan Bergeron soit autorisé à signer tous les documents nécessaires à la vente.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

7.7.- Appel d'offre pour le contrat d'entretien l'hiver de déneigement et de sablage

CONSIDÉRANT la nécessité d'entretenir nos chemins au cours de l'hiver et de les sabler;

CONSIDÉRANT que la dépense est estimée à plus de 105 700\$;

CONSIDÉRANT que la municipalité a lancé un appel d'offre sur la plateforme SEAO;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue;

21-08-122

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Manon Perron que le contrat d'entretien l'hiver de déneigement et de sablage est accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit Transport D. Barrette pour une période de 3 ans, pour un montant avec taxes de 782 385.78 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

7.8.- Démission du directeur général de la municipalité

Le directeur général a remis sa démission le 19 juillet 2021. Il quittera son poste le 31 août 2021.

7.9.- Embauche au poste d'opérateur de la niveleuse en période estival

CONSIDÉRANT le départ du directeur général actuel;

CONSIDÉRANT les besoins au niveau de l'administration;

CONSIDÉRANT que l'employé 10-0017 a cédé sa place pour le poste d'opérateur de la niveleuse;

CONSIDÉRANT que la municipalité a rencontré un candidat possédant les compétences recherchées;

21-08-123

EN CONSÉQUENCE, il est proposé que l'employé 10-0017 conserve son poste à la réception et que soit embauché Monsieur Constant Brousseau au poste d'opérateur de la niveleuse en période estival.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

8.- Rapport des comités

8.1.- Comité sport et loisirs d'Angliers

La rencontre avec la population a été repoussé.

9.- Suivi des points de la dernière séance du conseil.

9.1.- Suivi sur les abris temporaires

Le dossier sur les abris temporaires sera transmis à l'inspecteur municipal ce mois-ci.

9.2.- Aide financière annuelle – Refuge pour animaux du Témiscamingue

Les conseillers et le maire participeront à une rencontre d'information le 31 août 2021, afin de prendre une décision en septembre.

9.3.- Rencontre avec la SQ pour la vitesse

Une rencontre sera demandée pour la séance de septembre.

10.- Affaires nouvelles

10.1.- Résidence E.L.A.N.

8 logements devraient être prêt à recevoir des locataires d'ici le 1^{er} septembre.

11.- Information du maire.

12.- Période de question

13.- Clôture de l'assemblée

Le président déclare la levée de la séance, il est 20h07.

Daniel Barrette, maire

Yan Bergeron, secrétaire d'assemblée

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses autorisées en vertu des résolutions adoptées ci-dessus ont été autorisées par le conseil. (C.M., art.961)

Signé à, Laverlochère-Angliers ce 2 août 2021

Yan Bergeron, Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Daniel Barrette, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Daniel Barrette, maire